

Légation de Suisse
en
Espagne

Madrid, le 8 juin 1943.
Calle de Lagasca, 88

D. No. M. 12/II

Prière de rappeler le numéro ci-dessus

C.14.41.20.1.7.1/1061

14.643

P.G.

M. Kohler

4/10

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Pour votre orientation personnelle, j'ai l'honneur de vous donner ci-après un bref aperçu du résultat déjà obtenu ou escompté des négociations qu'une délégation commerciale et financière poursuit actuellement à Madrid avec les représentants du Gouvernement espagnol sous la direction du côté suisse de M. Henry de Torrenté, assisté d'autres délégués et de quelques experts financiers ou d'assurances, tels que M. A.C. Nussbaumer, Directeur général de la Société de Banque Suisse, le Colonel Plinio Pessina pour les assurances, M. Max Müller, Directeur de la Société Brown-Boveri et M. Dунant, Secrétaire de l'Association suisse des banquiers.

Les négociations ont abouti ou aboutiront à la conclusion de quatre accords : commercial, financier, de transports et sur les assurances.

L'accord commercial sera le plus important et le plus laborieux : la question du fer sera la plus difficile, l'Espagne déclarant n'en pas pouvoir livrer à la Suisse ce qui nous amènerait à exiger d'elle qu'elle renonce à l'importation de machines. Le Sous-Secrétaire du Ministère du Commerce me disait hier que l'Espagne avait dû fournir 30.000 tonnes de fer à l'Argentine pour recevoir son blé. La question du charbon semble s'être améliorée. Pour les livraisons de soufre, la délégation n'a pas de réponse, de même pour la fourniture suisse d'horlogerie, pour fixer les contingents.

Monsieur le Conseiller Fédéral Marcel PILET-GOLAZ,
Chef du Département Politique Fédéral,

B E R N E .

Extrait au dossier
C.14.41.41.12.

Manuskript A
Prof. Kuhn



L'accord financier paraphé à Berne doit être encore signé à Madrid. Le clearing s'est amélioré. 100% des revenus courants seront rapatriés. Un premier versement de 25% pour les arriérés et 75% seront échelonnés sur un certain nombre d'années qui dépendront de l'alimentation du clearing. La Suisse possède environ 100 millions de francs suisses de créances financières composées de placements, de titres, de maisons, de terrains, de crédits, d'actions, de participations industrielles. La Suisse possède, en outre, 25 millions de francs suisses d'arriérés et les créanciers suisses n'ont rien reçu depuis 1936. Les créances arriérées pour livraisons de marchandises ont été remboursées à raisons de 75%;

Mitts über die Rückzahlung!

accord sur les transports. C'est M. Boller, Chef de la Section maritime de l'Office de guerre pour les transports qui dirige les négociations à Madrid. Ce dernier n'a pas l'intention de proroger l'accord existant aux mêmes conditions parce que depuis quelque temps l'Angleterre et l'Amérique refusent à la Suisse l'octroi des navicerts à cause de nos négociations qu'elles estiment trop accentuées avec l'Allemagne. Si les navicerts nous seront de nouveau accordés, il n'y aura en tout cas pas d'augmentation de contingent et il ne sera donc pas nécessaire d'augmenter le tonnage que l'Espagne nous fournit.

? et de l'immense?

La délégation devra discuter en revanche la question du transport par chemin de fer et elle proposera des conditions plus acceptables pour la Suisse pour les transports par mer, le fret espagnol étant trop élevé, soit 33 dollars de Lisbonne à Gênes pour une tonne tandis que ce prix est réduit de 20 à 22 dollars dans l'utilisation de nos propres bateaux.

L'Espagne a acheté récemment neuf bateaux italiens réfugiés dans des ports espagnols depuis le début de la guerre jaugeant au total 80.000 tonnes environ. L'accord a été signé à Nice.

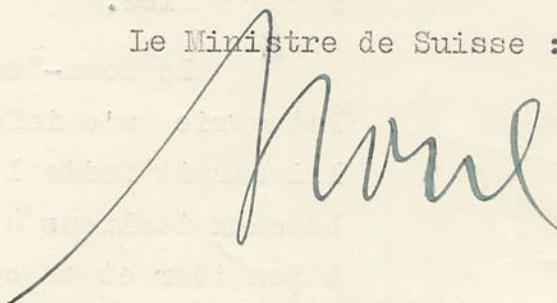
Le Sous-Secrétaire du Ministère du Commerce et de l'Industrie m'a informé personnellement d'une suggestion que lui aurait faite l'Ambassade d'Angleterre de céder deux de ces bateaux italiens à la Suisse, laquelle serait amenée à céder à son tour et en compensation à l'Angleterre deux bateaux grecs qui sont actuellement au service de notre pays. Il saute aux yeux que le bénéficiaire de cet accord triangulaire serait l'Angleterre qui augmenterait son tonnage de deux bateaux au détriment de l'Italie et de l'Espagne.

M. Boller se trouvant être à Madrid, je lui ai donné immédiatement connaissance de cette conversation dont le sujet ne lui était d'ailleurs pas complètement inconnu.

Comme vous le savez, l'interéchange des marchandises entre la Suisse et l'Espagne est des plus réjouissants, les deux pays étant idéalement complémentaires. L'apport de l'Espagne à l'économie suisse a atteint une somme de 60 millions de francs de fournitures en 1942 et d'une centaine de millions de francs de services dans le domaine des transports, la totalité de nos importations d'outre-mer ayant été pour ainsi dire transportées partiellement sur des bateaux ou des chemins de fer espagnols. Quant aux exportations de la Suisse vers l'Espagne, elles comportent à peu près une quarantaine de millions de francs.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral,
les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre de Suisse :



P. S.

Dans l'interval, les pourparlers ont pris
une tournure favorable et nos négociateurs ont obtenu
les résultats suivants :

l'importation en Suisse de 600 tonnes de sou-
fre, d'une certaine quantité de fer et de charbon
tandis que la Suisse pourra exporter ses machines ain-
si qu'un contingent de montres d'une valeur de deux
millions de francs suisses.

